

**nos  
GÉANTS****PIERRE-STANISLAS  
BÉDARD  
(1762-1829)**

---

Laurent Turcot et Simon Édouard Pilon

*Générique*

**« Si le conquis doit parler la langue du conquérant, pourquoi les Anglais ne parlent-ils plus le normand ? ».**

Quelle phrase! J'irais même jusqu'à dire que c'est *gigantesque*!

Disons que Pierre Stanislas Bédard savait manier le verbe comme une épée et qu'il ne ratait pas souvent sa cible.

Bédard, c'est une histoire de courage avec des intrigues politiques et des adversaires aussi puissants que redoutables...

Ok, vous êtes curieux, là ?

On est en janvier 1793, dans une des premières formes de démocratie parlementaire; ça ne fait pas longtemps qu'on a une assemblée législative!

Mais le système est encore... Disons... Flou.

Au Québec, qu'on appelle alors le Bas-Canada, on se demande si les débats en Chambre, là où siège le gouvernement, doivent se dérouler en anglais, en français ou encore dans les deux langues.

Un député, John Richardson, propose que seul l'anglais ait force de loi...

**« Si le conquis doit parler la langue du conquérant, pourquoi les Anglais ne parlent-ils plus le normand ? ».**

Ici, Bédard fait référence au fait que l'Angleterre ait été conquise en 1066 par un normand, Guillaume le Conquérant.

Avec cette phrase lourde de sens émerge du banc des députés une figure qui, à cet instant même, devient déterminante pour notre patrimoine linguistique et social.

Pierre-Stanislas Bédard, avec ce seul discours, enflamme les passions en nourrissant trois jours de débats houleux au terme desquels les députés canadiens-français, unanimes, ont gain de cause. Le français s'impose !

C'est un moment si important de notre histoire et déterminant pour notre langue française qu'un grand peintre, Charles Huot, immortalise cet événement; sa toile orne aujourd'hui le Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec.

### **[On voit le tableau de Charles Huot, Le débat sur les langues, 1903]**

Rien ne prédisait une ascension comme celle de Bédard.

Le père de Pierre-Stanislas, boulanger, voulait la meilleure éducation pour ses fils... Imaginez-vous qu'il n'hésitait pas à payer leurs pensions en sacs de farine !

Il va les envoyer au Petit Séminaire de Québec.

Pierre-Stanislas va ensuite devenir député et sera peu à peu reconnu comme un des plus beaux esprits de son époque, influençant des tonnes et des tonnes d'hommes et de femmes. Il va lutter pour des choses qui, aujourd'hui, nous semblent évidentes.

1. La liberté de la presse et de parole
2. L'égalité devant la loi de tous les sujets britanniques, qu'ils soient français ou anglais
3. L'indépendance de la Chambre d'assemblée par la séparation des pouvoirs, notamment en interdisant aux magistrats et aux fonctionnaires de siéger au parlement
4. La nomination du Conseil législatif et le contrôle des finances et des pouvoirs de taxation par la Chambre d'assemblée

Mais, ce ne sera pas aussi facile. Pourquoi ? Parce qu'il va être confronté à l'élite britannique qui veut contrôler et imposer son bon vouloir aux Canadiens français, la fameuse Clique du Château...

Une belle expression pour dire assimiler le peuple majoritaire de langue française aux mœurs et aux lois anglaises.

Pierre-Stanislas fonde son journal, *Le Canadien*, et il devient chef d'un de nos premiers partis politiques – le Parti canadien. Son influence est énorme ! Tellement que ça commence royalement à énerver le gouverneur Craig. Ce dernier dissout le parlement à trois reprises dans l'espoir d'endiguer l'influence des réformistes, sans succès: les électeurs réélisent systématiquement les députés du Parti canadien, généralement avec des majorités accrues.

Le 17 mars 1810, Craig ordonne la saisie des presses du Canadien et l'arrestation de son imprimeur.

Deux jours plus tard, Pierre-Stanislas est arrêté et conduit à la prison de Québec.

Mais à l'époque, au Bas-Canada, outre la monarchie parlementaire, une autre grande puissance "veille" sur le peuple : l'Église.

On ne dit rien sur les évènements ... Rien.

Peu après, les choses dégénèrent pour vrai.

Pour retrouver sa liberté, après avoir été arrêté aux côtés d'autres personnages politiques du Parti canadien, le pouvoir britannique propose un "compromis" à Pierre-Stanislas Bédard : verser une caution de 500 livres et signer un aveu de culpabilité.

Sa réponse...

**(La réponse apparaît à l'écran avec sa signature)**

**NON**

Bédard exige un procès régulier comme le lui permet la loi.

Il refuse de quitter la prison sans être passé devant le tribunal. Il y passe 391 jours.

Le gouverneur Craig attend la fin de la session parlementaire pour le libérer de peur que la Chambre d'assemblée ne récupère l'événement pour le présenter en victoire politique. Toujours en attente de son procès, Pierre-Stanislas Bédard retrouve sa liberté en avril 1811.

Pendant sa retraite forcée, appelons ça ainsi, Louis-Joseph Papineau et Denis-Benjamin Viger prennent la tête du parti. Rapidement, l'influence de Bédard décroît, mais, à mon avis, il demeure un géant : un des grands penseurs du 19<sup>e</sup> siècle, un homme qui a su se tenir debout pour ses principes, pour sa langue et pour le peuple.

Mario Dumont

Révision : Gilles Laporte